



Mgr Nicolas SOUCHU
Évêque d'Aire et Dax

DÉCRET

En date du 17 mai 2022, je promulgue la charte de l'accompagnement des enfants et des jeunes du diocèse d'Aire et Dax, sous-titrée « Pour une juste distance ».

Cette charte sera portée à la connaissance du diocèse, particulièrement aux catéchistes et aux animateurs des enfants et des jeunes, dans les aumôneries et mouvements de jeunes. Ceux-ci seront amenés à signer cette charte, soit pour une mission à court ou moyen terme, soit pour une activité ponctuelle, organisée par le diocèse.

Cette charte est complétée par la Charte de Bienveillance pour la protection des mineurs, de la Conférence des Évêques de France.

Fait à Dax, le 17 mai 2022


Par mandatement
Bernard HAYET
Chancelier

